



DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE BASSE-NORMANDIE

CITIS - «LE PENTACLE»
AVENUE DE TSUKUBA
14209 HÉROUVILLE-ST-CLAIR CEDEX
TÉLÉPHONE : 02 31 46 50 00
TÉLÉCOPIE : 02 31 94 82 49
Web : www.basse-normandie.drire.gouv.fr

SUBDIVISIONS du CALVADOS

Hérouville-Saint-Clair, le 19 avril 2006

Téléphone : 02.31.53.40.80
Télécopie : 02.31.53.40.99

SL/CL – 2006 – B 368

RAPPORT de l'INSPECTEUR des INSTALLATIONS CLASSEES

OBJET : Législation des Installations classées pour la protection de l'environnement.
Changement de dénomination sociale.

PETITIONNAIRE : Société TIMKEN INDUSTRIES à Moult

I – RAPPEL DE LA SITUATION REGLEMENTAIRE DU SITE

L'arrêté préfectoral du 07 janvier 1997 a autorisé la Société SA NADELLA INDUSTRIES à exploiter les installations classées de son établissement de production de roulements à aiguilles, sur le territoire de la commune de Moult.

Les activités de cette entreprise ont été classées dans les rubriques suivantes de la nomenclature des installations classées :

Rubrique concernée		Activité correspondante Exercée dans l'établissement (capacité production, stockage)	
N°	Intitulé	A/D	
2560	Travail mécanique des métaux et alliages.	A	La puissance installée de l'ensemble des machines fixes concourant au fonctionnement est de 1 800 kW.
2561	Traitement thermique de métaux et alliages (Trempe, recuit ou revenu)	D	2 fours de revenu d'air chaud. 2 fours de trempe sur ligne solo. 3 fours de revenu sur ligne solo.
2562	Chauffage et traitements industriels par l'intermédiaire de bains de sels fondus.	A	1 bain sur ligne solo de 2 200 l. 2 bains sur ligne SURSULF de 120 l chacun.

Rubrique concernée			Activité correspondante Exercée dans l'établissement (capacité production, stockage)
N°	Intitulé	A/D	
2565.2	Traitement des métaux et matières plastiques pour le dégraissage, le décapage, la métallisation, etc...	A	Dégraissage des métaux : Volume de solvant dans le bac de dégraissage : - 800 litres (Trichloréthylène) en 4 bacs - 640 litres (lessive alcaline) : 2 machines à laver - 400 litres (Pétrole) en 4 bacs.
2920-2b	Installations de compression.	D	2 compresseurs d'une puissance totale de 75 kW.

II - PRESENTATION ET INSTRUCTION DE LA DEMANDE

Par courrier du 9 septembre 2003, la SAS TIMKEN INDUSTRIES, représentée par Gil QUEDEVILLE son directeur, dont le siège social est situé zone Industrielle de Moult à Argences, a précisé le changement de nom de la société NADELLA INDUSTRIES, suite à l'acquisition de NADELLA INDUSTRIES par la compagnie TIMKEN, en février 2003.

La nouvelle désignation de l'entreprise est « TIMKEN INDUSTRIES SAS ».

Ce changement portait uniquement sur le nom.

Il n'y a pas eu de modification de :

- siège social,
- numéro de Registre du Commerce,
- référence bancaire.

Il n'y avait donc pas, lors de la demande, de modification sur les capacités techniques et financières de l'entreprise.

Ce changement de dénomination sociale de l'entreprise n'a cependant pas été acté administrativement.

III - CONCLUSION

Nous proposons à Monsieur le Préfet du Calvados de transférer, par voie d'arrêté complémentaire, le bénéfice de l'autorisation d'exploiter de la société SA NADELLA INDUSTRIES à la S.A.S. TIMKEN INDUSTRIES.

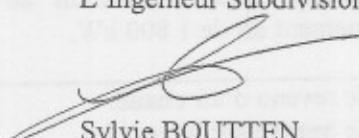
Un projet d'arrêté en ce sens est annexé au présent rapport.

L'inspecteur des installations classées



Séverine LEROUX

L'Ingénieur Subdivisionnaire



Sylvie BOUTTEN